

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 11 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le onze mars à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27Présents : 19
Pouvoir : 2
Absents : 6

Date de la convocation : 4 mars 2020

PRÉSENTS : MASSONNEAU Bruno, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, Maurice MILLIASSEAU, PHELIPPEAU Gilles, ROYER Freddy, SULLI Bruno.**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR** :

Dominique GAUTHIER représenté par B MASSONNEAU

Didier RENAUD représenté par C INGRASSIA

ABSENTS : PIAULET Christine, BEUROIS Thierry, BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, LEVRAULT Charly**Secrétaire de séance** : Maurice MILLIASSEAU**DELIBÉRATION N° 35****RAPPORTEUR : Bruno MASSONNEAU****OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – ZONE de l'ORMEAU ARTAUD –
APPROBATION -**

Sous la présidence de Monsieur Bruno MASSONNEAU, 1er adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif 2019 de la ZONE de l'ORMEAU ARTAUD qui s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de Fonctionnement

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Résultat	0 €

Section d'Investissement (hors restes à réaliser)

Dépenses	71 218,75 €
Recettes	0 €
Déficit de clôture	71 218,75 €

Hors de la présence de Madame la Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

-approuve le compte administratif 2019 de la ZONE de l'ORMEAU ARTAUD.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

